



APPEL A CANDIDATURE 2017

Exposition d'Art Contemporain

14^{ème} Edition

22-23-24 Septembre 2017

05700 SERRES - Hautes-Alpes

Association Serres Lez'arts
1, Rue du Portail
05700 SERRES
Tél : 04 92 46 84 24
serreslezarts@gmail.com

<http://serreslezarts.wix.com/accueil>
N° Siret: 484 029 111 00016

SERRES LEZ'ARTS :

L'association Serres Lez'Arts a été créée en 2003, elle est née d'un collectif d'artistes désireux de développer l'art et la culture en milieu rural. Cette association organise tout au long de l'année des événements : expositions mais aussi conférences, cours, stages, défis d'artiste... Elle a également mis en place Les Ateliers d'Art Ambulants qui proposent des pratiques artistiques dirigées par des artistes professionnels en faveur plus spécifiquement des milieux défavorisés (Maison d'arrêt, maison d'enfants à caractère spécialisé, hôpitaux, psychiatrie, IME...)

En 2017 l'association continue de se développer et espère pouvoir mettre en place de nouvelles activités dans un lieu multiculturel le CEM' : Café Espace Multiculturel.

PRESENTATION :

Ces Expositions d'Art Contemporain se dérouleront pour la 14^{ème} année au cœur du village de Serres, « Village carrefour » situé dans les Hautes-Alpes, les 22, 23 et 24 Septembre 2017.

Chaque année, nous accueillons environ 25 artistes. Toutes les disciplines peuvent être représentées.

La création, l'implication et la cohérence dans la démarche artistique sont des points importants dans nos choix de sélection des dossiers.

Une vingtaine de lieux différents sont mis à la disposition des artistes pour cette manifestation : ateliers d'artistes, anciennes échoppes du centre historique de Serres, espaces privés et publics prêtés pour l'évènement ainsi que quelques lieux en extérieur.

Durant les trois jours, environ 2000 visiteurs se déplacent dans les ruelles de la Ville de Serres cheminant d'un lieu à l'autre à la rencontre des artistes et de leurs œuvres. Le vendredi est une journée dédiée à l'accueil des scolaires et des groupes.

La date retenue pour cette manifestation est un choix délibéré en vue de créer un événement artistique en dehors des périodes très touristiques de Juillet/Août. Cet événement reçoit un public départemental, mais aussi inter-régional.

OBJECTIFS :

- Promouvoir les pratiques contemporaines et actuelles des artistes participants
- Favoriser les échanges et les rencontres
- Contribuer au développement de l'art et de la culture en milieu rural

PARTICIPATION AUX EXPOSITIONS :

• Les artistes sont sélectionnés sur dossier par un comité de sélection composé de membres de l'association Serres Lez'Arts et de professionnels du domaine artistique et culturel.

• Les étudiants des écoles d'art peuvent présenter un dossier.

• Pour une éventuelle participation aux expositions de Septembre, les artistes intéressés doivent adresser à Serres Lez'Arts un dossier complet de présentation avant le **11 Mars 2017**: Voir fiche constitution du dossier.

Il est clair que la réception de ce dossier par Serres Lez'Arts a valeur d'inscription de l'artiste en vue de sa présentation devant la commission de sélection et qu'elle ne préjuge en rien de la décision de ladite commission.

• Les artistes intéressés peuvent indiquer un lieu de prédilection pour leur exposition (voir site), mais l'association se réserve le droit d'accepter ou de refuser ce choix.

• La commission de validation des dossiers se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un artiste à la manifestation sans devoir justifier les raisons de leur choix.

• Tous supports et techniques sont acceptés : peinture, sculpture, photographie; gravure, vidéo, installation, performance, etc.

• Les artistes sélectionnés seront invités à réfléchir à un accrochage approprié dans le lieu qui leurs sera attribué.

Ils peuvent également concevoir une œuvre spécialement pour le lieu attribué dans la mesure où le travail reste en cohérence avec le dossier présenté (voir site: présentation des lieux d'exposition plans et images).

• Aucun thème spécifique n'est imposé aux artistes sélectionnés. Toutefois, une œuvre originale sur un thème défini par Serres Lez'Arts sera demandée pour l'exposition collective sur le lieu du vernissage (voir fiche constitution du dossier).

DEROULEMENT :

JEUDI: De 9h00 à 18h00, les artistes s'installent dans les lieux attribués par l'association.

>Il est fortement conseillé dans la mesure du possible, de venir prendre connaissance de son espace d'exposition avant la manifestation afin d'anticiper les contraintes et les possibilités liées au lieu.

VENDREDI: Ouverture des lieux d'exposition: 9h à 12h00 et 13h30 à 18h30 : Accueil planifié et privilégié des scolaires et des groupes.

- 12h00/13h30, repas payant (prix coûtant) proposé aux artistes et aux organisateurs.
- 19h00/21h00, vernissage à l'Office du Tourisme de Serres où est présentée l'exposition collective.

SAMEDI: Ouverture des lieux d'exposition de 10h00 à 19h00 sans interruption.

- 12h00/14h00, repas payant (prix coûtant) proposé aux artistes.
- 20h00, repas et soirée offerts par Serres Lez'Arts.

DIMANCHE: Ouverture des lieux d'exposition de 10h00 à 19h00 sans interruption.

- 12h00/14h00, repas payant (prix coûtant) proposé aux artistes.
- 19h30, clôture et bilan des 3 jours avec tous les participants autour d'un apéritif dînatoire.

>Une buvette sera ouverte durant les 3 jours de la manifestation.

COMMUNICATION :

- Presse, radio, télévision régionale, sites internet, réseaux sociaux...
- Listing d'adresses de tous nos partenaires et des collectivités territoriales.
- Production d'affiches, flyers et signalétiques extérieures.
- Invitations officielles & associatives.



CONSTITUTION DU DOSSIER

Exposition d'Art Contemporain

14^{ème} Edition

22-23-24 Septembre 2017

05700 SERRES - Hautes-Alpes

Association Serres Lez'Arts

1, Rue du Portail

05700 SERRES

Tél: 04 92 46 84 24

serreslezarts@gmail.com

<http://serreslezarts.wix.com/accueil>

N° Siret: 484 029 111 00016

ENVOYER PAR COURRIER un dossier complet de présentation comportant :

- La fiche candidature ci-jointe remplie très lisiblement.
- Une biographie succincte (20 lignes maxi).
- Un dossier du travail récent de l'artiste avec des photographies sur support papier exclusivement.
- 3 ou 4 reproductions couleurs des œuvres que vous présenterez à l'exposition sur feuilles A4 non reliées avec un court texte sur ce travail ou, pour les artistes, souhaitant créer pour la manifestation, vous êtes invités à présenter un document approprié à votre projet (texte, croquis et ou images, court texte justifiant le choix du lieu).
NB : *Merci de noter sur chaque page: nom, prénom, titre de l'œuvre, dimensions, date d'exécution, techniques & matériaux employés.*
- 1 DVD pour vidéaste uniquement.
- 1 CD-Rom, pour artiste multimédia uniquement.
- 1 enveloppe à votre nom et adresse correctement affranchie pour le retour de votre dossier (veiller à la bonne dimension).

IMPORTANT :

- Aucun dossier ne sera renvoyé sans enveloppe affranchie.
- **Les dossiers incomplets ou n'arrivant pas à la date limite d'envoi ne sont pas pris en considération.**
- Aucune proposition sur site internet ou DVD ne pourra être examinée (exception faite vidéaste et multimédia).
- Seuls les membres de la commission prennent la décision de sélectionner ou pas un candidat.

DATE LIMITE D'ENVOI DU DOSSIER : Samedi 11 Mars 2017.

à : Serres Lez' Arts - Marylène Leroux – 50, Rue Varanfrain - 05700 Serres

Résultat des sélections, fin Avril 2017 : Vous serez informé par mail.

CONTACT : Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau : Valérie Bourret ou Jules Praud
au 04 92 46 84 24 ou par mail : serreslezarts@gmail.com

CAHIER DES CHARGES :

- ✓ Pour les expositions, tous les supports et techniques artistiques sont acceptés.
- ✓ **En fonction des lieux alloués, il est à prévoir, le matériel nécessaire à l'installation et l'accrochage de l'exposition ainsi que son éclairage.**
- ✓ Une création originale sera demandée pour l'exposition collective. **Cette pièce restera la propriété de Serres Lez'Arts pour sa collection « Mémoires des EAC ».**
- ✓ Les œuvres exposées devront obligatoirement être installées au plus tard le Judi 21 Septembre 2017 avant 18h00.
- ✓ Aucune exposition/vente autre que celle des œuvres d'artiste ne pourra être réalisée pendant les expositions.
- ✓ Les artistes retenus doivent s'acquitter de l'adhésion de 15€ et du droit d'inscription de 35 € (sauf pour les étudiants, uniquement l'adhésion).
- ✓ Il devra également reverser 10% du montant total de ses ventes à Serres Lez'Arts.
- ✓ Les artistes doivent souscrire à une assurance personnelle pour la valeur de leur travail.

MOYENS :

Serres Lez'Arts prend en charge :

- La communication et l'affichage.
- Le vernissage du Vendredi, le repas du Samedi soir et le pot de départ du Dimanche.
- Le logement.
- L'accueil de l'artiste sur son lieu d'exposition (l'accès à l'électricité est fourni, mais, en fonction des lieux, prévoir vos propres systèmes d'éclairages spécifiques)
- Serres Lez'Arts contracte une assurance responsabilité civile pour cet événement et décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration...

CONDITIONS :

- S'acquitter des droits d'adhésion après sélection, pour un montant de 15€ à l'ordre de l'association Serres Lez'Arts.
- S'acquitter des droits d'inscription après sélection, pour un montant de 35€ (sauf pour les étudiants) à l'ordre de l'association Serres Lez'Arts.
- S'acquitter des frais de participation à hauteur de 10% du montant des ventes réalisées pendant les expositions.
- La reproduction à usage de communication des œuvres est acquise à Serres Lez'Arts pour la promotion de l'événement et dans le cadre de la communication de l'association.
- La production artistique exposée reste propriété de l'artiste à l'exception de l'œuvre créée pour l'exposition collective qui reste la propriété de l'association Serres Lez'arts (Seul le conseil d'administration est habilité à prendre des décisions sur le devenir de ces œuvres de l'exposition collective).

- Les artistes s'engagent à être présents aux heures d'ouverture des Expositions durant les 3 jours de la manifestation,
(des remplacements sont prévus).

Le Dimanche soir, ils s'engagent à rendre leur local d'exposition « en l'état » et à rapporter le matériel emprunté et les clés au local de Serres Lez'Arts.

Dans la mesure du possible et sous réserve de financements suffisants un dédommagement forfaitaire (aller-retour) sera attribué aux artistes pour leurs déplacements sur présentation des justificatifs originaux.

>Chaque artiste participant à la manifestation en accepte toutes les conditions ci-dessus.



FICHE DE CANDIDATURE

Exposition d'Art Contemporain
14^{ème} Edition
22-23-24 Septembre 2017
05700 SERRES - Hautes-Alpes

Association Serres Lez'Arts
1, Rue du Portail
05700 SERRES
Tél: 04 92 46 84 24
serreslezarts@gmail.com
<http://serreslezarts.wix.com/accueil>
N° Siret: 484 029 111 00016

DOSSIER COMPLET A RENVOYER AVANT LE SAMEDI 11 MARS 2017

A remplir très lisiblement et à joindre au dossier.

NOM :
PRENOM :
DISCIPLINES ARTISTIQUES :
LIEU D'EXPOSITION SOUHAITE :
ADRESSE :
CODE POSTAL :
VILLE :
TELEPHONE FIXE :
TELEPHONE PORTABLE :
EMAIL : _____@_____
SITE INTERNET :
FORMATION :
N° DE SIRET ou N° d'affiliation à la maison des artistes ou chambres des métiers (à l'exception des étudiants) :
Je souhaite participer aux Expositions d'Art Contemporain organisées par Serres Lez'Arts et accepte les conditions énoncées dans le document « Constitution du dossier » pour exposer dans le lieu prévu du Jeudi soir 21 Septembre au Dimanche soir 24 Septembre 2017. A Le <i>Bon pour accord (mention manuscrite)</i> SIGNATURE :